



Verruyes, le 7 mars 2024

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 11 mars 2024 à 18 H 30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire,
Patrick CAILLET**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Régularisation trop amorti (emprunt)
- 2/ Mandatement du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres pour engager le dialogue en vue de conclure un accord et lancer la procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance.
- 3/ Service intérim du centre de gestion de la fonction publique Avenant n° 3
- 4/ Plan d'eau : Recrutement personnel BEESAN et BNSSA
- 5/ Plan d'eau : Recrutement personnel d'animation et d'accueil
- 6/ prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour le agents de la fonction publique stagiaires, titulaires ou contractuels (décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023)
- 7/ Candidature marché des producteurs 2024
- 8/ Délibération sur les indemnités attribuées aux élus (conseillers municipaux et adjoints, par délibération 2023-75 prise lors du conseil municipal du 12 décembre 2023)

9/ Maintien de la qualité d'adjointe au conseil municipal de Madame Christine Goulding
(Article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales)

10/ Maintien de la qualité d'adjointe au conseil municipal de Madame Véronique Aveline
(Article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales)

11/ Délibération sur les délégations du Conseil municipal au Maire (délibération 2020-51(a) du 21 octobre 2020).

Questions diverses

Point d'étape sur le dossier de la Maison des assistantes maternelles.